

[LE MARCHÉ DU LUNDI]

22 MAI 2023

ecofi Actifs pour le futur

François LETT

Directeur du département éthique et solidaire

La chute de la biodiversité

La crise de la biodiversité, c'est-à-dire la destruction des écosystèmes et des espèces vivantes provoquées par les activités humaines, ne bénéficie pas du même niveau d'attention médiatique que le climat et c'est bien dommage.

En 2019, l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) équivalent du GIEC pour la biodiversité, dressait un tableau très sombre de la situation avec un million d'espèces menacées d'extinction, 75% de la surface du globe abîmée par les activités humaines, la disparition de 85% des zones humides et le déclin rapides de la population d'insectes. Les causes de cette crise sont multiples, mais sont toutes reliées aux activités humaines.

L'IPBES en dénombre cinq :

- **L'expansion des terres agricoles et de l'urbanisation** qui s'effectue en détruisant et en artificialisant des forêts, des zones humides et des prairies. Ces changements privent de nombreuses espèces de leur espace vital.
- **L'exploitation du bois, la pêche et la chasse** font disparaître des espèces végétales et animales plus particulièrement dans les océans.
- **A mesure que le climat se réchauffe, il devient de plus en plus difficile pour les espèces animales et végétales de s'adapter.** Les espèces marines sont par exemple confrontées à un problème supplémentaire : en absorbant une partie du CO₂ émis, l'océan s'acidifie et fragilise la formation de coquilles chez certains organismes (planctons, coquillages...).
- **Plastique, particules fines, produits chimiques, pesticides...** La liste des polluants dispersés par l'homme dans la nature n'en finit pas. La pollution marine, par les plastiques en particulier, a été multipliée par dix depuis 1980.
- **En multipliant les déplacements en avion ou en bateau,** l'homme a permis à de nombreuses espèces animales ou végétales de voyager et coloniser de nouveaux milieux. Ces nouvelles venues bouleversent les écosystèmes et posent de nombreux problèmes.

Quels sont les dégâts engendrés par la disparition de la biodiversité ?

- L'érosion de la biodiversité est une menace pour notre alimentation avec la disparition des pollinisateurs, la dégradation de la fertilité du sol biologique ou encore la virulence de nouveaux pathogènes (comme la grippe aviaire sur les élevages de volailles par exemple).
- La destruction des forêts et des zones humides fragilise l'approvisionnement en eau. Les premières favorisent les précipitations et les secondes permettent de stocker et filtrer cette ressource précieuse.

- En réduisant les habitats naturels nous nous mettons plus à portée de pathogènes. Depuis l'an 2000, une nouvelle maladie émergente est découverte tous les 14 à 16 mois en moyenne.

- Les espèces invasives, comme le moustique tigre, peuvent également diffuser des maladies dans des régions jusque-là épargnées.

- Face au réchauffement climatique, l'homme dispose d'un atout précieux : les milieux naturels qui absorbent 50% du CO₂. En détruisant ceux-ci, nous transformons des puits de carbone en sources de carbone.

Quelles sont les solutions proposées par les scientifiques ?

- Augmenter les surfaces protégées et s'assurer de leur fort degré de protection. La création de parcs naturels est un outil efficace pour protéger la biodiversité.

- Diminuer nos émissions de gaz à effet de serre. En avril, le GIEC a fait l'inventaire des principales solutions : arrêt des investissements dans les énergies fossiles, développement des énergies renouvelables, report sur des modes de transport moins polluants (train, vélo, marche), diminution de la consommation de viande ou encore rénovation des bâtiments.

- L'agriculture industrielle pose une série de menaces pour la préservation de la biodiversité. L'IPBES plaide pour une « agriculture fondée sur un modèle raisonné, si possible bio, et une agriculture vivrière, non tournée vers l'exportation et la nourriture pour les animaux ».

- Utiliser la nature plutôt que de lutter contre elle. Cela peut par exemple consister à restaurer des dunes côtières ou des tourbières plutôt que de construire des digues.

L'IPBES conclue qu'« il n'est pas trop tard pour agir, mais seulement si nous commençons à le faire maintenant à tous les niveaux, du local au mondial ».

#ISR

“

[... « IL N'EST PAS TROP TARD POUR AGIR, MAIS SEULEMENT SI NOUS COMMENÇONS À LE FAIRE MAINTENANT À TOUS LES NIVEAUX, DU LOCAL AU MONDIAL »].

”



Identifiant unique REP
Papiers n°FR308133_03SANF

Le présent document est fourni par Ecofi, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 97-004, société anonyme immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 999 990 369. Siège social : 12 boulevard de Pesaro / CS 10002 92024 Nanterre Cedex